

## INSCRIPTION A LA FORMATION 'ANIMATEUR APNÉE POUR LES CADRES'

LA COMMISSION APNÉE du CODEP 94 FFESSM organise le Samedi 20/01/2018 une journée de formation apnée à destination des cadres de la FFESSM souhaitant se perfectionner dans le domaine de l'apnée.

### Cette journée sera composée :

- D'une partie théorique de 9h00 à 12h30 dans les locaux du CODEP 94 FFESSM au : CDOS 38/40 rue Saint-Simon - 94 000 CRÉTEIL
- D'une partie pratique de 13h30 à 17h30 à la Piscine Sainte Catherine - Allée Centrale - Ile de Brise Pain - 94 000 CRÉTEIL

Les personnes inscrites à la formation auront en outre la possibilité d'assister à une séance complète d'entraînement dans les clubs (des encadrants apnée) en amont de la journée de formation.

Le coût de la formation est de **75 €** Le repas n'est pas compris dans la journée.

### Conditions de candidature à la formation :

- Être titulaire d'une licence FFESSM en cours de validité
- Être en possession d'une attestation de RIFA d'une des disciplines de la FFESSM
- Présenter un certificat médical de non-contre-indication à la pratique des activités subaquatiques établi depuis moins de un an.
- Être au minimum initiateur d'une des commissions de la FFESSM

Il est demandé aux candidats intéressés de se préinscrire sur le formulaire accessible par le lien suivant.

<https://www.inscription-facile.com/form/3anPjkBzdmS10v49To7q>

La date limite d'inscription est fixée au **Lundi 16/01/2018**

La formation comprend la délivrance d'une **carte de RIFAA** et uniquement pour les encadrants techniques d'une **carte d'Initiateur Entraîneur niveau 1 (IE1)**.

La demande d'inscription et les pièces sont à adresser à :

**Jean François BARBÉ**  
**94 rue Brillat-Savarin**  
**75013 Paris**  
jeanfrancois.barbe@gmail.com  
06 86 07 93 09

Les copies des documents doivent être adressées par courrier postal ou par mail à [jeanfrancois.barbe@gmail.com](mailto:jeanfrancois.barbe@gmail.com).

Le chèque de 75,00€ libellé à l'ordre de "CODEP 94 FFESSM Apnée" sera à apporter le jour de la formation.